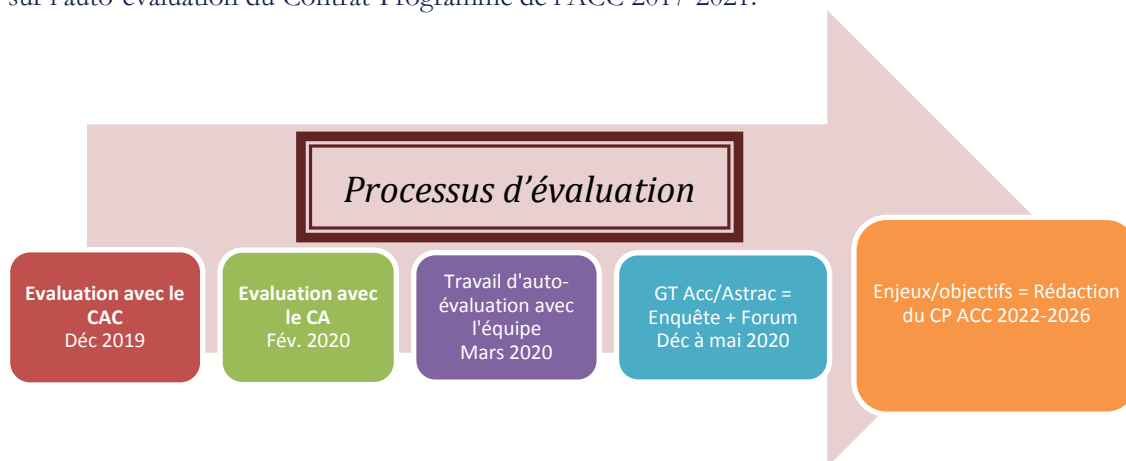


Processus d'autoévaluation de l'ACC Conseil d'administration du 6 février 2020

1. Contextualisation

Suite à l'évaluation de l'action 2017-2021 réalisée par le CAC le 3 décembre dernier, et tel que prévu dans le rétroplanning défini avec le GT ACC-ASTRAC¹ qui s'est réuni le 19 décembre 2019, il est proposé au CA de se pencher sur l'auto-évaluation du Contrat-Programme de l'ACC 2017-2021.



Pour ce faire, il est proposé de scinder le processus en deux volets :

- ▲ Gestion
- ▲ Opérationnel
 - ➔ Sur base des éléments issus du CAC
 - ➔ Pour préparer l'évaluation de l'équipe (mars 2020)

2. Évaluation de la gestion

Afin d'autoévaluer la gestion de l'ACC, nous proposons d'aborder les thématiques suivantes :

- Le fonctionnement du CA (sur base des échanges interpersonnels récents et propositions faites en introduction)
- L'articulation entre CA et CAC
- Les relations entre les instances et l'équipe

Afin de préciser les questions et de contrôler le temps consacré à ce travail rétrospectif, nous nous baserons sur les éléments repris dans la demande de reconnaissance précédente et qui concerne directement le CA, à savoir, les objectifs suivants :

- Assurer une modernisation des instances (méthodes de travail et d'interaction, représentation diversifiée et mixte).
- Garantir une meilleure circulation de l'information vers les administrateurs.

Selon vous, où en sommes-nous ?

Aussi, pour vérifier si nous avons atteint ces objectifs, il était prévu en termes d'auto-évaluation de :

¹ Participant.e.s : Justine Dandoy, Laurent Habran, Bernard Michel, Sabine Lapôtre, Christophe Løyen et Liesbeth Vandersteene (pour l'ASTRAC) et Pierre Anthoine, Nadine Beerlandt, Régis Cambrom, Céline D'Ambrosio, Mariam Mazari, Patricia Santoro et Michel Yerna (pour l'ACC).

- Programmer une réunion de CA tous les deux ans afin d'évaluer le fonctionnement des instances.
- Prévoir des moments d'échange sur les questions liées au fonctionnement interne et sur le suivi du contrat-programme.

3. Évaluation de l'opérationnel

Le contrat-programme détaillait les missions suivantes:

À INTENSIFIER

- Défendre le secteur
- Informer

À DÉVELOPPER

- Conseiller
- Promouvoir
- Coordonner les actions qui émergent du secteur
- Former

À INITIER

- Construire des outils

À MAINTENIR

- Représenter dans d'autres secteurs
- Conseiller en matière juridique et sociale

En mettant ces éléments en perspective avec l'évaluation réalisée par le CAC (voir ci-dessous), considérez-vous que l'action de l'ACC ait atteint ces objectifs ? Sinon, pouvez-vous identifier des éléments qui ont pu freiner l'atteinte de ces objectifs?

AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités – Menaces)

Voici les forces et les faiblesses que les membres du CAC ont relevées:

Points Forts	Points à améliorer
Méthode participative envers les membres III	Militantisme III
Source d'information et accompagnement (documents juridiques et communication) III	Communication (visibilité des actions et valorisation des CC auprès du public et dans les médias) III
Collaboration avec l'Astrac II	Échange avec les Flamands III
Organisation de formations II	Multiplicité des missions du champ d'action II > manque de structures intermédiaires > faire des choix pour l'équipe
Volonté de faire un réseau	
Collaboration et autonomie face au Cabinet	Partenariats
Espace d'échange entre les membres	Manque de formation en animation – médiation et politique de formation
	Centralisme bruxellois, travailler davantage en Régions, décentraliser

	Contact avec les coopérations régionales Densité, longueur et clarté de nos envois Manque de variété d'accès aux infos de l'ACC-Express Coconstruction avec les membres
--	--

Par rapport à l'évaluation du CP précédent, il est à noter que:

L'expertise est toujours appréciée. Les autres points forts n'avaient pas été relevés précédemment.

Le manque de résultat en matière de visibilité est une faiblesse récurrente.

Le manque de modernité précédemment mentionné a disparu.

La restructuration des instances et la mise en oeuvre d'un plan de formation répondent à des opportunités indiquées en 2016.

Évaluation des opérations

Les membres pointent l'évolution et les avancées accomplies pour le secteur avec un sentiment de partage de valeurs.

L'action de l'ACC symbolise également l'union, l'acteur ensemblier. Il est constaté une variété d'actions et d'activités menées.

L'ACC poursuit son travail d'accompagnement des CC dans la mise en oeuvre du décret, qui a été un moment charnière pour le secteur, et dans la gestion des asbl.

Disponibilité : l'ACC reste à l'écoute de ses membres.

L'action représentative permet de donner un sens commun et une voix commune au secteur vis-à-vis des différents interlocuteurs (politiques, administrations, pouvoirs locaux, ...).

L'ACC constitue un lieu de réflexion et un espace d'échanges, notamment avec le développement du CAC pour y identifier et discuter des préoccupations du secteur.

Communication : Il y a une volonté de faire évoluer l'image des CC, de redynamiser leur image.

Militantisme : l'action de l'ACC réside dans le plaidoyer de la défense du secteur auprès de différentes sphères politiques et institutionnelles et à cela s'ajoute l'aspect social et solidaire conformément aux valeurs partagées par les CC. Ce militantisme s'est traduit notamment par le soutien d'actions citoyennes ou la structuration d'United Stage pour structurer les actions et collectes en faveur des réfugiés.

La représentation dans la concertation sociale : Il est apprécié que l'ACC défende les intérêts des employeurs en CC dans les différents espaces de concertation sociale, notamment au sein de la CESSOC avec une dimension solidaire.

Actions marquantes :

- ▲ La création du CAC : jeune organe participatif, collectif et favorisant l'ascendance dans le processus décisionnel de l'ACC.
- ▲ La représentation du secteur au niveau politique et institutionnel.
- ▲ Vidéos sur les CC et les droits culturels.
- ▲ Brochure et vidéo « Qu'est-ce qu'un CC ? »
- ▲ Actions menées dans le cadre des 40 ans de l'ACC : ensemblier, fait le lien entre les CC et entretient de sentiment collectif.
- ▲ Partenariat efficace, stimulant et réel avec l'ASTRAC bénéfique pour les CC.

- ▲ Carnet de voyage.
- ▲ Journée de lancement du « Carnet de voyage ».
- ▲ Rencontre ACC-ASTRAC : marqué par la rencontre des fédé avec Greoli qui a été très intéressante et riche en information sur les réalités du secteur.

Actions mal menées / qui ont manqué leur objectif / actions moins légitimes :

- ▲ Vidéo des CC : durée de vie limitée, à actualiser.
- ▲ Mémo parité : absence d'info sur le suivi.
- ▲ Banderole « *Nous sommes les Centres culturels* » : elle peut donner une impression d'égoïsme.
- ▲ Débat politique lors de l'AG 2019 : Les invités étaient des « intervenants d'arrière-garde », ce qui révèle le manque d'intérêt des politiques pour le secteur. L'animatrice était trop policée > Avoir une stature plus militante. L'ACC devrait être plus militante sans forcément aller dans le frontal. Il est proposé de solliciter clairement les politiques sur les préoccupations du secteur en leur demandant des réponses claires, des solutions.
- ▲ Trajectoire budgétaire : Il y a beaucoup d'investissement de l'ACC et de l'ASTRAC mais peu d'efficacité à ce niveau. Les moyens/le poids de l'ACC sont peut-être insuffisants face aux enjeux.
- ▲ Prix Ethias-ACC : certains participants sont contre la mécanique des appels à projet, de mise en concurrence.
- ▲ Pouvoir communal : manque d'information des communes sur les enjeux des CC, sur le décret des CC > risque d'un désinvestissement de la commune.
- ▲ Mémo/affiche parité homme-femme : Pourquoi cette thématique ? Quelle place cette action prend dans l'action de l'ACC ? L'outil manque de visibilité. Difficulté de s'approprier l'outil. Idem pour l'affiche « Entité hospitalière ».
- ▲ Carnet de voyage : objectif manqué par rapport à l'ampleur du travail. La forme ne contribue pas à moderniser l'image des CC et ne sert pas le propos des fédérations.
- ▲ Site internet : image pas moderne.
- ▲ Présence dans les médias manquante.
- ▲ Image pas moderne du secteur : il est nécessaire de donner des consignes claires sur l'enjeu de la modernisation du secteur. Les artistes ont des a priori sur le secteur : pas de visibilité, inaccessibilité.

En tant qu'administrateur, quelles actions souhaitez-vous que l'équipe autoévalue en priorité, sachant que des indicateurs ont été proposés pour les actions suivantes :

- ◆ Affiche pour une FWB entité hospitalière.
- ◆ Carnet de voyage des Centres culturels.
- ◆ Rencontres sectorielles à l'occasion des AG.
- ◆ Publications ACC Express et Infolettre.
- ◆ Guide des Centres culturels.
- ◆ Audition au Parlement FWB.
- ◆ Plan de formation Culture Plus.
- ◆ Promotion de la parité (en interne et en externe).
- ◆ Rapprochement ACC-ASTRAC.
- ◆ Mobilisation à l'égard de la réforme APE.